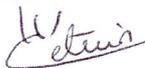


Accusé de réception en préfecture  
095-219502804-20240124-2024-DM-013A-AU  
Date de télétransmission : 26/01/2024  
Date de réception préfecture : 26/01/2024

*public - Notifié le 26/01/2024*

GOUSSAINVILLE – n° 2024/.....

Pour le maire  
Par délégation de signature,  
le Rédacteur  
**Valérie HETUIN**



REPUBLIQUE FRANCAISE

## COMMUNE DE GOUSSAINVILLE

Département du Val d'Oise

- Arrondissement de Sarcelles

- Chef Lieu de Canton

### DECISION DU MAIRE n° 2024-DM-013A du 24 janvier 2024

**OBJET : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES - Enseignement - Autres (8.1.8).**

CITE EDUCATIVE - Axe santé et sport - Tournoi Handball – Séjour avec les enfants de l'Action Périscolaire à DAMP (ALLEMAGNE) - Contrat de réservation avec AIR FRANCE KLM DELTA.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-DCM-01A en date du 04 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'élection de Monsieur Abdelaziz HAMIDA, en qualité de Maire,

Vu la délibération n° 2020-DCM-05A du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur Abdelaziz HAMIDA, Maire, les missions complémentaires prévues par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville souhaite dans le cadre de la Cité éducative participer à un tournoi de Handball du 28 juin 2024 au 30 juin 2024 à DAMP (ALLEMAGNE), à destination des enfants de l'action périscolaire,

Considérant le contrat de réservation A 6130833 - 1/1 en date du 24 janvier 2024 proposé par AIR FRANCE KLM DELTA,

#### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : DE SIGNER le contrat de réservation A 6130833 - 1/1 en date du 24 janvier 2024 proposé par AIR FRANCE KLM DELTA - Tour Altai, 1 Place Aimé Césaire - 93100 MONTREUIL :

- pour le tournoi handball organisé à DAMP (ALLEMAGNE), dans le cadre de la Cité éducative,
- à destination des enfants de l'action périscolaire,
- pour un montant 7 281,60 € TTC,

étant précisé qu'un acompte de 2 415 € TTC sera versé en janvier et puis un autre du même montant en février 2024.

**Article 2** : DE DIRE que les crédits nécessaires figurent au budget communal



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

# Acte à classer

2024-DM-013A

1

En préparation

2

En attente retour  
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-01-26T10-13-09.00 ( MI250556278 )

Identifiant unique de l'acte : 095-219502804-20240124-2024-DM-013A-AU ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : CITE EDUCATIVE - Axe santé et sport - Tournoi Handball  
- Séjour avec les enfants de l'Action Périscolaire  
à DAMP (ALLEMAGNE) - Contrat de réservation avec  
FRANCE KLM DELTA.

Date de décision : 24/01/2024



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.1. Enseignement  
8.1.8. autre

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DECISION 13.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Accord commercial -  
réservation avion.PDF

Type PJ : 99\_AU - Autre document



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/01/24 à 10:13

Par HETUIN Valérie

Transmis

Date 26/01/24 à 10:13

Par HETUIN Valérie

Accusé de réception

Date 26/01/24 à 10:18